



C'est la rentrée !

QUI FAIT QUOI ? dans le quotidien de votre enfant

Compétence
**ENFANCE
JEUNESSE
PÉRISCOLAIRE ET
EXTRASCOLAIRE**

INSCRIPTION À
**LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES**

pour :



L'ALAE

(Accueils de
Loisirs Associés à l'École)
du matin, du midi et du soir



Les NAP

Nouvelles Activités Péri-scolaires pour les
rythmes scolaires de 4,5 jours



La garderie du matin, du midi
(entourant le repas), et du soir



L'ALAE et les Garderies des mercredis



L'ALSH Vacances Scolaires



Compétence
**SCOLAIRE
RESTAURATION**

INSCRIPTION À
LA MAIRIE

pour :



L'ÉCOLE



**LA RESTAURATION
SCOLAIRE**

des lundis, mardis,
jeudis et vendredis





Madame, Monsieur,

Chers parents,

La rentrée scolaire marque toujours un temps fort pour vos enfants, mais aussi pour vous, familles, qui les accompagnez chaque jour dans leur parcours. À cette occasion, la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées souhaite vous adresser quelques mots, au nom de l'ensemble des élus et des équipes éducatives de notre territoire.

Parce que la réussite éducative de chaque enfant est une priorité partagée, nous avons fait le choix, à l'échelle intercommunale, de renforcer notre action éducative à travers le nouveau Projet Éducatif de Territoire (PEDT) 2025-2029.

Ce projet, signé avec nos partenaires institutionnels (État, Éducation nationale, CAF), fixe les grandes orientations de notre politique en faveur des enfants, des jeunes et des familles, avec trois objectifs clairs :

- Favoriser la cohérence éducative, de la petite enfance jusqu'à l'adolescence ;
- Renforcer le soutien à la parentalité, avec des services, des espaces d'écoute, et des outils pratiques ;
- Donner toute leur place aux jeunes, en les associant aux projets de leur territoire.

C'est dans cet esprit que sont organisés les accueils périscolaires, les temps d'activités, les services d'accompagnement à la scolarité ou encore les activités de loisirs proposées en dehors du temps scolaire. Ces services sont pensés pour favoriser l'épanouissement de votre enfant, tout en s'adaptant au mieux à vos besoins quotidiens.

Vous trouverez ci-joint un document explicatif contenant toutes les informations pratiques pour cette rentrée :

- Les horaires d'ouverture des accueils et services périscolaires,
- Les modalités d'inscription et de fonctionnement,
- Les tarifs en vigueur selon votre quotient familial,
- Les contacts utiles pour poser vos questions ou demander un accompagnement.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez, et restons à votre écoute tout au long de l'année. Ensemble, familles, professionnels et élus, continuons à faire du Couserans un territoire éducatif à taille humaine, où chaque enfant trouve sa place pour grandir et réussir.

Nous souhaitons à votre enfant une très belle année scolaire 2025-2026.

Avec toute notre considération,

Jean-Noël VIGNEAU

Président de la Communauté de Communes
Couserans-Pyrénées



Communauté de Communes
COUSERANS
Pyrénées

Nadine NÉNY

Vice-Présidente déléguée à l'Éducation
et à la Petite Enfance



Le périscolaire de La Bastide du Salat (Garderie et ALAE école de la Bastide du Salat)

- La direction de l'ALAE périscolaire à l'école de La Bastide du Salat est assurée par Mme DJITLI Hafida sous la responsabilité du coordinateur du secteur Bas Couserans.
- Mail : alae.labastidedusalat@couserans-pyrenees.fr
- L'ALAE fonctionne selon les horaires suivants avec un accueil des enfants à la salle polyvalente :

| Temps d'accueil | Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi | Mercredis |
|--|----------------------------------|---|
| ALAE du matin | 7h45 – 8h35 | 7h45 – 8h35 |
| Pause méridienne (dont temps repas inclus) | 12h15 – 13h50 | Navette vers Prat à 11h45 pour l'ALAE du mercredis |
| NAP | 15h45 – 16H30 | |
| ALAE du Soir | 16H30 – 18h00 | |

- Pour les enfants restant à l'ALAE du soir, le goûter est fourni.
- Les repas sont à régler auprès de la mairie, indépendamment de la communauté de communes.
- Un enfant inscrit à un atelier organisé s'engage à être présent durant toute la durée de celui-ci.

Les mercredis et vacances pour le secteur Bas Couserans (ALAE Mercredis et ALSH vacances scolaires)

- La direction de l'ALAE des Mercredis est assurée par Monsieur MARTINEZ Hugo et celle de l'ALSH est assurée par Mme DA COSTA Karine sous la responsabilité du coordinateur du secteur Bas Couserans.
- Téléphone **05 61 96 47 34** / Mail : animation.bascouserans@couserans-pyrenees.fr / Adresse postale : **8, rue Souvielle 09 160 Prat Bonrepaux**
- Les horaires d'accueil du public au bureau sont :
 - Mardis et Vendredis de 9h – 12h30 et 13h30 – 16h00
- De nombreuses activités sont proposées aux enfants. Sont organisées notamment des sorties, des séjours, des activités manuelles, sportives ... afin de permettre à chacun un accès à des projets et des activités diversifiées de qualité.
- Les programmes d'activités sont distribués aux enfants dans les ALAE périscolaires du secteur bas couserans en format papier ou par mail pour les familles dont les enfants ne sont pas scolarisés dans ce secteur. Les inscriptions se font, 15 jours maximum en amont, par retour de la fiche d'inscription pour chaque période de vacances, par mail à l'adresse : animation.bascouserans@couserans-pyrenees.fr
- Chaque année, la communauté de communes Couserans-Pyrénées statue sur les dates des fermetures des structures qui vous seront communiquées ultérieurement.
- Les enfants sont accueillis les mercredis et les vacances scolaires dans les locaux de l'école de Prat Bonrepaux selon les horaires suivants :

| Horaires | Accueil du matin | Accueil ou départ (avant repas) | Accueil ou départ (après repas) | Départ soir |
|---------------------|------------------|------------------------------------|------------------------------------|---------------|
| Mercredis scolaires | | | 13h30 – 14h00 | 17h00 – 18h15 |
| Vacances | 7H30-9h00 | 12h00 – 12h15 | 13h30 – 13h45 | 17h00 – 18h15 |

L'équipe pédagogique

Tous les temps d'accueils des enfants sont soumis à la réglementation jeunesse et sports et sont encadrés par les agents qualifiés dans le secteur de l'animation du service enfance-jeunesse du secteur bas couserans ainsi que des agents communaux sur les temps périscolaires méridiens.

Les tarifs

| ALAE PERISCOLAIRE BAS COUSERANS | | | | |
|---|---|----------------------------|------------------------------------|--------------------------|
| Quotient Familial au 1 ^{er} Janvier | Forfait Trimestriel ALAE 1 ^{ER} enfant | Enfant supplémentaire | Enfant sur RPI INTER DEPARTEMENTAL | |
| De 0 à 435 € | 30,00 € | | 15,00 € | |
| De 435,01 à 530 € | 30,50 € | | 15,25 € | |
| De 530,01 à 670 € | 31,00 € | | 15,50 € | |
| + de 670 € et non allocataires | 31,50 € | | 15,75 € | |
| ALAE - LES MERCREDIS | | | | |
| ALSH – LES VACANCES SCOLAIRES | | | | |
| Quotient Familial au 1 ^{er} Janvier | Tarif ½ Journée sans repas | Tarif ½ journée avec repas | Tarif Journée sans repas | Tarif Journée avec repas |
| De 0 à 435 € | 5,20 € | 8,20 € | 10,40 € | 13,20 € |
| De 435,01 à 530 € | 5,30 € | 8,30 € | 10,60 € | 13,30 € |
| 530,01 à 670 € | 5,40 € | 8,40 € | 10,80 € | 13,40 € |
| + de 670 € et non allocataires | 5,50 € | 8,50 € | 11 € | 13,50 € |
| Un supplément de 1,50 € est appliqué pour les veillées. | | | | |
| Un supplément de 6,50 € est appliqué pour les sorties exceptionnelles. | | | | |

Notice aux allocataires:

- Les aides aux vacances CAF et MSA viennent en déduction des tarifs annoncés. Pour bénéficier des réductions de tarifs, merci de nous transmettre les notifications d'aides transmises par votre caisse.

Les paiements

- Les paiements par carte bancaire sont acceptés sur le portail familles, directement en ligne.
- Les paiements par chèque sont à l'ordre du CEL de Prat et à déposer au bureau du service animation à Prat - Bonrepaux
- Les paiements par chèques vacances et CESU sont acceptés, sans rendu de monnaie, avec appoint.
- Les paiements en espèces sont acceptés les mardis et vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h00, uniquement au bureau du service.

Nouveauté cette année !

- A compter du 1er septembre 2025, notre logiciel s'enrichit d'un "portail familles" sur lequel il vous est possible d'effectuer les inscriptions et les paiements directement sur celui-ci. Vous gardez cependant la possibilité d'effectuer vos démarches directement au service enfance-jeunesse (dossier papier remis à la rentrée à chaque famille).
- Le paiement peut désormais se faire par carte bancaire (directement en ligne) en plus des modes de paiement déjà acceptés.

Affaire suivie par : Isabelle Feuillerat
Directrice des services à la population – services.population@couserans-pyrenees.fr

Objet : Modification ou annulation d'inscription ALSH /ALAE du mercredi

Madame, Monsieur,

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs, nous vous rappelons qu'il est **impératif de prévenir en cas d'annulation ou de modification de la présence de votre enfant.**

Dans la mesure du possible, **merci de nous contacter avant 9h** le jour concerné.

Chaque journée d'accueil est préparée en amont, encadrée par une équipe dédiée, et implique de connaître le nombre d'enfants pour la préparation des repas.

Une absence non signalée **entraîne des frais inutiles pour la structure, désorganise le service, et empêche parfois d'accueillir un enfant sur liste d'attente**, faute de désistement déclaré.

Conformément au règlement intérieur, seules certaines absences peuvent donner lieu à une exonération :

- En cas de **maladie**, sur présentation d'un **certificat médical dans les 48h**
- En cas de **situation particulière imprévisible** (décès, accident...), est laissée à l'appréciation de la direction.

Pour toute demande d'annulation ou de modification, merci de transmettre un **écrit** (mail, courrier, ou remise en mains propres) au bureau Enfance Jeunesse du Bas Couserans, mail : animation.bascouserans@couserans-pyrenees.fr

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration.

A Saint-Lizier le 5 août 2025,

Le Président



Jean-Noël VIGNEAU